

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

**DELIBERATION**

**N°55/2025**

**Objet :**

**Subvention Carnaval  
2025**

**Certifié exécutoire  
par le Maire, le**

13 MAI 2025



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 29 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Magalie BOUTEMY, Bernard FIEF, Benjamin DALLE, Arnaud BARBET, Juliette DUNAJSKI, Manuella BERNASINSKI, Anaëlle VERHAEGHE, Nathalie BISSETTE, Luc ADAMS, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED.

Absent excusé : Catherine GERARD

Procuration :

Catherine GERARD donne procuration à Anne-Marie BARBIER

Secrétaire : Bruno VIENNE

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE propose d'octroyer une subvention aux associations qui défilent sur un char lors du carnaval prévu le dimanche 06 juillet 2025.

A la majorité des membres présents et représentés (1 voix contre, 1 abstention et 13 voix pour), l'assemblée décide d'attribuer à chaque association bucquoysienne une subvention qui se calcule comme suit :

- Forfait de 150€ pour participation (sans justificatif)
- Auquel s'ajoutera éventuellement la somme de 300€ maximum et qui sera réglée en fonction des factures justificatives fournies.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,  
Eugène DELAMBRE

